



DÉCARBONATION & SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

LE GUIDE DE LA TRANSITION
POUR LES ENTREPRISES
DE L'EMBALLAGE PLASTIQUE

elipso

Les entreprises de l'emballage
plastique et souple

► Intro.

Chez Elipso, nous sommes confiants pour la profession. Nous sommes convaincus qu'il ne peut y avoir de transition écologique et énergétique sans emballages plastique, parce qu'ils évoluent ! De plus en plus légers, avec de la matière recyclée ou biosourcée, recyclables, compostables, ... Ils progressent en permanence.

En fin d'utilisation, un emballage plastique conserve une valeur qui peut être exploitée dans la filière adaptée. Si la sensibilisation aux usages doit encore progresser, de même que d'autres emballages trop souvent utilisés comme « tout jetable » pour entrer dans une économie circulaire, les emballages plastique ont un ratio dépense carbone/utilité favorable, contribuant à :

- réduire le gaspillage alimentaire,
- préserver des produits de plus en plus sains, sans conservateurs, maintenir la chaîne du froid,
- protéger des produits chers, qui intègrent des composants rares, permettre une hygiène irréprochable,
- faciliter la traçabilité, ...

Au-delà des emballages eux-mêmes et de leurs atouts, les entreprises ont aussi la perspective de progresser dans leur démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), notamment en termes de décarbonation, et donc, de sobriété énergétique. Cela leur donnera une longueur d'avance pour atteindre la neutralité carbone fixée à l'horizon 2050 !

Faire le choix d'œuvrer pour l'environnement plutôt que d'y être contraint est un signal fort à envoyer à vos parties prenantes.

Cela contribue à l'attractivité de votre entreprise en anticipant les exigences réglementaires et permet d'agir sans attendre, contre le dérèglement climatique. Les start-ups, les ETI, les TPE, les PME, comme les grands groupes disposent aujourd'hui de solutions et Elipso réalise ce « Guide de la transition pour les entreprises de l'emballage plastique » afin de vous aider à atteindre les objectifs fixés par le gouvernement, valoriser vos actions auprès de vos donneurs d'ordres et bien expliquer en quoi l'emballage plastique a toute sa place dans une stratégie bas-carbone.

Les entreprises de l'emballage plastique disposent de réels atouts, dans une perspective « décarbonation » ou sobriété énergétique. On vous explique tout !

Sommaire

1 L'IMPORTANCE DU BILAN CARBONE

Pages 4 & 5

2 COMMENT DÉCARBONER DANS SON ENTREPRISE ?

Pages 6 & 7

3 L'EMBALLAGE PLASTIQUE, INDISPENSABLE LEVIER POUR DÉCARBONER L'ÉCONOMIE ?

Pages 8 & 9

4 QUE FAIRE POUR RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ?

Page 10

5 QUELLES SONT LES BONNES PRATIQUES DE GESTION DE L'ENTREPRISE ?

Page 11

Pour en savoir plus...

La décarbonation

est un mot entré au dictionnaire en 2021. Il correspond à l'ensemble des mesures et techniques qui visent à réduire la teneur en carbone (plus spécifiquement en CO₂) des énergies, voire d'une économie entière.

La sobriété énergétique

« La France doit sortir de sa dépendance aux énergies fossiles et réduire de 40 % sa consommation d'énergie d'ici 2050 et réduire de 10 % la consommation d'énergie sur les deux prochaines années par rapport à 2019. »*

La stratégie énergétique française repose sur quatre piliers :

- la sobriété énergétique, c'est-à-dire consommer moins
- l'efficacité énergétique, c'est-à-dire consommer autrement
- l'accélération du développement des énergies renouvelables (EnR)
- la relance de la filière nucléaire française

* Plan de sobriété énergétique du Gouvernement - 6 octobre 2022

L'interview de Christian Théry, Président d'Elipso



Pourquoi les entreprises de l'emballage plastique doivent-elles entrer dans une démarche de décarbonation dès 2023 ?

Pour une entreprise, le principe de neutralité carbone consiste avant tout à réduire au maximum la source de ses émissions de gaz à effet de serre (en réduisant ses déplacements, sa consommation d'énergie, en s'approvisionnant en énergie verte...) mais aussi à développer les volumes et les filières de recyclage afin de limiter l'usage de ressource fossiles.

Il y a urgence, à entrer dans une stratégie bas-carbone et à le faire savoir. Le temps est révolu pour le greenwashing dans la communication des entreprises ! Un décret relatif aux bilans d'émissions de gaz à effet de serre (GES), appelé Beges, a été publié en juillet 2022.

Considérez-vous qu'il y a encore des leviers de décarbonation pour les entreprises de l'emballage plastique et matière à progresser ?

Oui, au sein des entreprises de l'emballage plastique, de nombreuses actions sont déjà menées en faveur de la réduction des consommations d'énergies, mais ne l'oublions pas, il peut y avoir des pistes d'économies qui peuvent aller jusqu'à 25 % de la consommation énergétique. Cela vaut toujours le coup de poursuivre et d'encourager de nouveaux comportements individuels, techniques et de contrôle.

Comment aborder l'opacité du scope 3 dans un bilan carbone ?

On entend par scope 3, celui qui intègre toutes les émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas directement liées à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit, notamment les achats et services (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie...).

Dans un bilan carbone, les émissions de GES sont catégorisées en 3 scopes :

Scope 1 - émissions directes de gaz à effet de serre

Scope 2 - émissions indirectes liées à l'énergie

Scope 3 - autres émissions indirectes

C'est la raison pour laquelle réaliser un bilan carbone est si important. Il doit considérer les 3 scopes et prendre en compte l'intégralité des activités de l'entreprise en intégrant tous les fournisseurs (cf. page 5).

Aujourd'hui, seules **9 %** des entreprises sont en mesure d'analyser de façon exhaustive leur empreinte carbone.

Source : Boston Consulting Group



Avec l'explosion des coûts de l'énergie en 2022, il est toujours intéressant de mener un audit énergétique, qui décèle des pistes d'économies représentant

jusqu'à **25 %**

de la consommation.

Source : AFNOR



Le décret n° 2022-982 du 1^{er} juillet 2022 impose un changement d'échelle pour les bilans carbone réalisés depuis le 1^{er} janvier 2023, qui doivent désormais intégrer le scope 3. Cela signifie que toutes les entreprises soumises à l'obligation de bilan carbone vont accorder beaucoup de vigilance à la stratégie de leurs fournisseurs, y compris les TPE et PME du secteur de l'emballage plastique.

Le scope 3 représente près

de **80 %**

des émissions carbone des entreprises.

Source : Carbon Disclosure Project (CDP)



1 - L'importance du bilan carbone

ENTRE CONTRAINTES & OPPORTUNITÉS

La stratégie bas-carbone définie en France prévoit la neutralité carbone dès 2050, avec à moyen terme, en 2030, un objectif de réduction de 40 % de gaz à effet de serre (GES) par rapport à 1990.

ANTICIPER LES FUTURES RÉGLEMENTATIONS

Le changement climatique est considéré comme le défi du XXI^e siècle et les législations accompagnent cette évolution.

À ce titre, engager son entreprise dans une démarche de développement durable est indispensable.

Pour les industriels, c'est aussi saisir une opportunité : prendre une longueur d'avance en choisissant d'œuvrer à la réduction de ses émissions de CO₂, plutôt que d'y être contraint, est un signal fort.

RÉALISER DES ÉCONOMIES

S'engager dans une démarche de décarbonation revient à réaliser des économies non négligeables. En effet, cela permet :

- d'optimiser les dépenses et les coûts de production en évoluant vers des solutions bas-carbone,
- de maîtriser son approvisionnement énergétique tout en luttant contre l'instabilité du prix des énergies fossiles, grâce à l'utilisation des énergies renouvelables.

AMÉLIORER SA COMPÉTITIVITÉ

Intégrer les enjeux environnementaux constitue un véritable atout, pour l'implication de ses collaborateurs, comme pour l'image de l'entreprise.

Face aux pressions externes des clients et de la société civile, la prise en compte des enjeux environnementaux est un critère de choix pour les actionnaires et pour les clients qui veilleront à travailler avec une entreprise qui agit concrètement pour l'environnement.

Il apparaît que les grands distributeurs sélectionnent de plus en plus leurs fournisseurs à partir de ces critères environnementaux.

POURQUOI PENSER BILAN CARBONE ?

AVANT D'ENTREPRENDRE DE RÉDUIRE SES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES), LA PREMIÈRE CHOSE À FAIRE EST DE RÉALISER LE BILAN CARBONE DE SON ENTREPRISE.

Vous pourrez ainsi analyser vos données et bâtir une stratégie efficace.

- Dans quel domaine progresser ?
- Comment prioriser à court terme ou moyen terme ?

L'audit va permettre d'identifier des pistes d'économies liées à la consommation et aux émissions directes et indirectes, les postes prioritaires et les actions principales à mettre en place.

En assurant le suivi, vous contrôlerez très facilement et très régulièrement vos dépenses, converties en économie carbone. Pilotez vos émissions carbone efficacement pour mieux les réduire !

Les industriels auront ainsi des données tangibles à mettre en avant, qui viendront attester de leur implication et de leur engagement dans la décarbonation.

BILAN CARBONE OU BILAN DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) ?

- Le bilan carbone est basé sur une démarche volontaire.
- Le bilan GES est une démarche rendue obligatoire en 2010, notamment pour les entreprises de plus de 500 salariés, et à réaliser tous les 3 ans.

Détails sur : bilans-ges.ademe.fr



Stratégie complète ou résumée
Site du ministère de la transition écologique : www.ecologie.gouv.fr

LE PÉRIMÈTRE DES 3 SCOPES SUR LESQUELS AGIR :

SCOPE 1

Emissions directes liées à l'activité de l'entreprise

Ce sont les émissions de GES dont elle est entièrement responsable et qui proviennent de combustion des ressources qu'elle possède ou contrôle. Elles sont directement produites par l'entreprise et sa combustion d'énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon, tourbe).

SCOPE 2

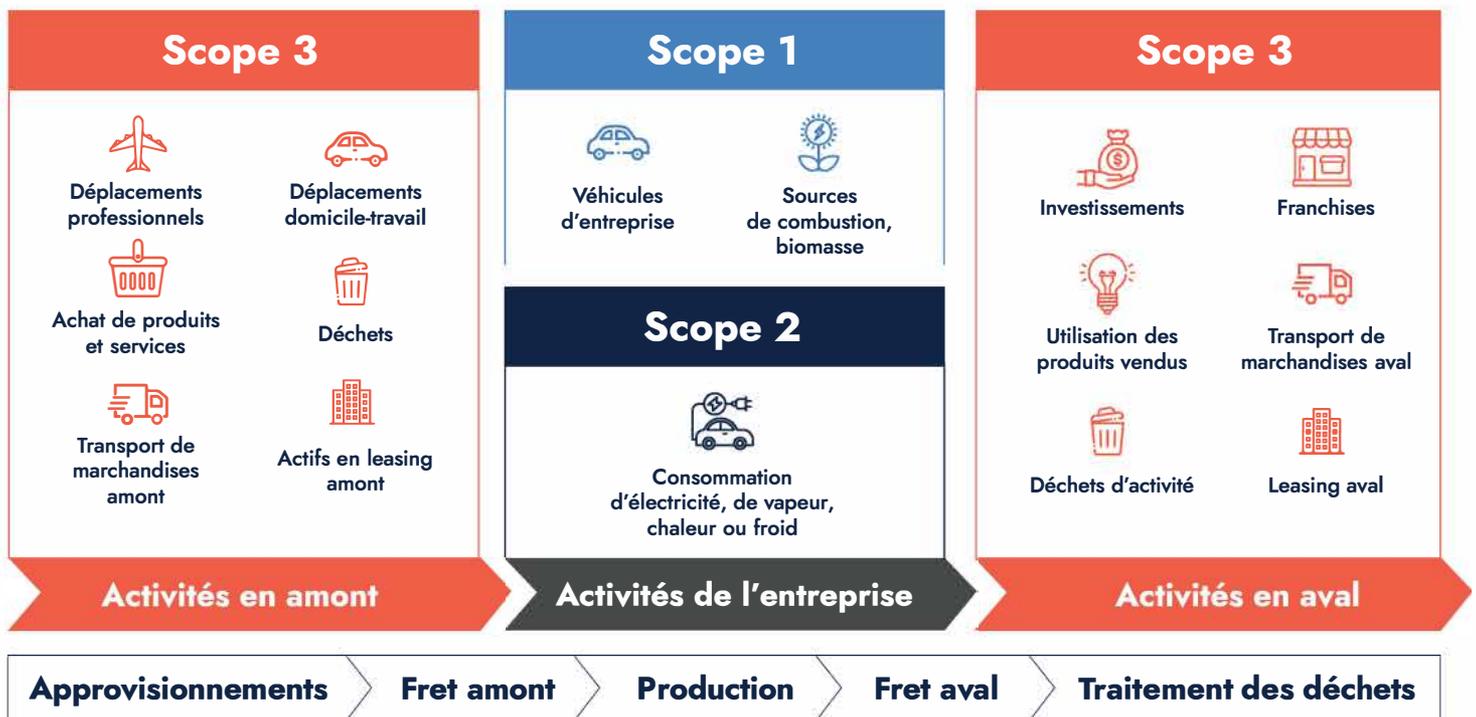
Emissions indirectes liées à l'énergie

Ce sont les émissions produites indirectement par l'entreprise lorsqu'elle produit ou achète de l'électricité. Cela concerne aussi toute forme d'énergie de réseau : chaleur, vapeur, froid.

SCOPE 3

Autres émissions indirectes

Ce sont les émissions de GES qui ont lieu en amont ou en aval, par exemple : l'achat de produits et de services, les déchets générés en production, le transport de marchandises, les déplacements professionnels, la fin de vie des produits vendus, les déplacements domicile-travail, etc.



COMMENT DÉCARBONER SA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT ?

3

bonnes pratiques pour réduire ses émissions du scope 3

1

Analyser précisément ses émissions du scope 3 afin d'identifier les opportunités d'amélioration existantes

2

Se tourner vers des produits alternatifs à plus faible empreinte carbone

3

Engager ses fournisseurs à réduire leurs émissions tout au long de leur propre chaîne de valeur



EFFECTUER DES ACHATS RESPONSABLES

Limiter l'impact carbone de ses achats est incontournable pour les entreprises désireuses d'adopter une démarche responsable. Le bilan carbone prévoit l'identification des fournisseurs les moins avancés dans la démarche et l'accompagnement pour les engager à progresser.

L'IMPORTANCE DU SCOPE 3

« Jusqu'à 90 % des émissions des entreprises peuvent être issues du scope 3 alors que seules 9 % des entreprises sont en mesure d'analyser le détail de leur empreinte carbone. »

Source : Source: BCG Carbon Measurement Survey, "Use AI to Measure Emissions - Exhaustively, Accurately, and Frequent" - 2021.

2. Comment décarboner dans son entreprise ?

TOUT COMMENCE PAR UN BILAN CARBONE !

MÉTHODOLOGIE



1

IDENTIFIER ET MESURER LES SOURCES D'ÉMISSIONS

2



DÉFINIR SES LEVIERS DE RÉDUCTION : ÉLABORATION D'UN PLAN D' ACTIONS SUR-MESURE



3

DÉPLOYER LE PLAN D' ACTION DÉFINI

4



SUIVRE ET AMÉLIORER EN CONTINU

5



ÊTRE ACCOMPAGNÉ D'UN EXPERT

Il existe un grand nombre d'acteurs, d'aides financières et de solutions pour accompagner les entreprises dans la réalisation de leur bilan carbone.

S'INFORMER



www.ademe.fr

Rubrique ressources - bilan GES



www.ct-ipc.com

Rubrique offre de services



<https://www.economie.gouv.fr/>

Rubrique Cedef - Bilan carbone entreprise

FINANCER SON BILAN CARBONE

Pour faciliter la transition écologique des entreprises et leur permettre de s'engager rapidement dans une démarche de réduction de leur empreinte carbone, de nombreuses aides financières existent (Ademe, BpiFrance, régions...). Par exemple, le dispositif Diag Décarbon'Action, développé en partenariat avec Bpifrance et co-financé par l'Ademe et l'Association Bilan Carbone. L'Ademe propose également une participation financière des études de faisabilité et d'opportunités et des audits énergétiques (porte d'entrée pour démarrer son Bilan GES), à hauteur de :

- 50 % pour les grandes entreprises (hors audits obligatoires) ;
- 60 % pour les moyennes entreprises ;
- 70 % pour les petites entreprises.

agirpourlatransition.ademe.fr

Rubrique Entreprises / Financer votre projet

bpifrance.fr

Accélérateur décarbonation de BPI france

lesclesdelabanque.com

Rubrique vie de l'entreprise - RSE - Transition énergétique

les-aides.fr

Rubrique Solutions de financement - Prêt action climat

ÊTRE ACCOMPAGNÉ

Il existe de plus en plus d'acteurs proposant des bilans carbone adaptés au budget, dimensionnement de l'entreprise et du niveau d'accompagnement souhaité (par exemple : Ecotree, Greenly, Global Climate Initiative...).

Et pour les TPE/PME qui souhaitent s'engager dans la transition écologique, avec un système de mise en relation via le site :

place-des-entreprises.beta.gouv.fr

VOUS PROGRESSEZ ? COMMUNIQUEZ !

Vos emballages plastique sont aujourd'hui nécessaires à la transition écologique, dites-le !

Votre entreprise est entrée dans une démarche bas-carbone, vous disposez de chiffres, cela intéresse vos clients, vos prospects, vos collaborateurs, la presse, vos actionnaires. Vous avez réalisé un bilan carbone, un plan d'actions en découle. Faites savoir, chiffres à l'appui, ce que vont être vos actions prioritaires et pensez ensuite à communiquer régulièrement sur vos actions et vos progrès vers l'ensemble de vos parties prenantes.

POURQUOI INTÉGRER VOTRE DEMARCHE BILAN CARBONE DANS VOTRE RAPPORT RSE ?

Le bilan carbone et ses données chiffrées ainsi que son plan d'actions, introduits dans le rapport RSE vont apporter une crédibilité certaine aux efforts engagés par l'entreprise et pourront au fil des ans venir prouver l'efficacité de ce qui est mis en place.



VOTRE BILAN GES ACCÉLÈRE VOS DÉMARCHES DE LABELLISATION ET VOUS DONNE UN AVANTAGE CONCURRENTIEL SUR LEQUEL VOUS POURREZ ÉGALEMENT COMMUNIQUER.

Quel label pour mon entreprise ?

Votre bilan carbone sera intégré au scoring pour obtenir un label, une certification. Il en existe un très grand nombre.

Comment s'y retrouver ?

Cela va dépendre de plusieurs éléments propres à chacune des entreprises, à leur secteur d'activité et aux moyens humains accordés à la procédure. Il est cependant possible de se faire accompagner par des organismes en charge du bilan carbone pour obtenir le label ou la certification adaptée à votre cas.

Une grande entreprise pourra par exemple se diriger vers une certification Ecovadis tandis qu'une petite structure très engagée pourra favoriser la certification B Corp !

Il faut également prendre en considération le temps que vous aurez à dédier à l'**obtention du label** : plus le niveau d'exigence des certifications est élevé, plus le processus sera minutieux et chronophage. A vous de voir si vous souhaitez vous lancer dans un processus long et rigoureux...

L'intérêt d'un label est évident : avantage concurrentiel, communication investisseurs, salariés.

Parmi les labels/certifications existants autour des enjeux de décarbonation et d'environnement :

- B-Corp
- Ecovadis
- Score SBTi (Science Based Targets initiative)
- Score ACT (Assessing low Carbon Transition)

ecovadis



3. L'emballage plastique, indispensable levier pour décarboner l'économie ?

Le bilan carbone est un allié de l'industrie des emballages plastique, car il va aussi permettre de mettre en exergue ses atouts et montrer qu'ils ont un rôle à jouer dans la transition énergétique. Il va par exemple analyser de façon positive le produit (réemploi, recyclage), la légèreté dans le transport, les économies de matières réalisées (écoconception).

L'emballage plastique est un choix pertinent en matière d'impact environnemental.

Repères...



830 litres

de pétrole épargnés grâce au recyclage d'une tonne de plastique.

Source : Paprec



1 tonne de bouteilles recyclées

**= 2,29 tonnes
de CO₂ économisées**

soit 20 000 km parcourus en voiture

Source : CITEO

Aujourd'hui, **65 %** des emballages plastique mis en marché sont recyclables et 15 % disposent de filières en cours de développement qui permettront à terme d'augmenter les volumes de recyclage.

En 2020, + 51 000 tonnes d'emballages en plastique supplémentaires ont été collectées et recyclées (pots, barquettes, films, etc.).

Cela représente

+ de 42 millions de litres de pétrole.

Source : Citéo

LE RÉEMPLOI DES EMBALLAGES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX EST EN AVANCE SUR CELUI DES EMBALLAGES MÉNAGERS.

Grâce au réemploi, IBC, bidons, Big Bags, palettes, calages ont une **durée de vie moyenne entre 5 et 15 ans et sont recyclés en fin de vie de 50 à 90 %.**

Emboîtables, ils permettent d'optimiser le stockage et le retour à vide et une caisse pèse en moyenne 1 à 2 kg. Cela a son importance, lorsqu'on sait qu'un quart des émissions de gaz à effet de serre de l'UE est issu du secteur des transports et qu'en moyenne, une réduction de 100 kg sur un véhicule permet de réduire de 10 g/km ses émissions.

Source : Ademe

LES ATOUTS DES EMBALLAGES PLASTIQUE DANS LA TRANSITION ECOLOGIQUE

- Les plastiques sont de plus en plus allégés et l'écoconception permet d'économiser toujours plus de la matière.
- Dans les transports, les gains de poids des emballages permettent d'acheminer plus de produits et moins d'emballages. 96,5 % de produits, contre 63,8 % de produits pour les mêmes emballages en verre*. Cela en fait un matériau utile pour tout le secteur de l'emballage industriel et le développement du marché du vrac.
- Le recyclage des plastiques et leur réintégration permet d'abaisser encore l'empreinte carbone des produits par l'économie en ressources fossiles que ces matières représentent.

* source : BASF

Aujourd'hui, près de 20 % des matières premières sont des matières recyclées ou biosourcées et constituent ainsi une alternative à l'usage de matière fossile. Un taux qui ne cesse d'augmenter et permet d'économiser environ 800 000 tonnes de CO₂.

Émettre jusqu'à

17 fois moins de CO₂

ou encore utiliser jusqu'à

9 fois moins d'énergies

pour la production par rapport à des plastiques « vierges » ? C'est possible, grâce aux matières premières de recyclage.

SRP - Syndicat des Régénérateurs de matières plastiques

Le passage d'un emballage plastique rigide à un emballage plastique souple est présenté par de nombreuses marques comme une démarche drastique de réduction de plastique :

- 70 % à - 80 %

Les écorecharges souples peuvent aller jusqu'à 97 % d'économies matière par rapport à l'emballage initial à recharger.

Substituer l'utilisation des plastiques par d'autres matériaux sans ACV préalable a pour conséquence

+50 millions de tonnes de déchets

+80 % d'énergie

+émissions de CO₂ x 2

Strategies to reduce the global carbon footprint
Nature Climate Change, 2019

La pertinence de l'emballage plastique dans la réduction des émissions de CO₂

D'après une étude Franklin Associates, une division du Eastern Research Group, datant de 2018 révèle : « En 2010, 14,4 millions de tonnes d'emballages plastique ont été utilisées aux États-Unis dans 6 catégories analysées (bouchons et fermetures, contenants de boissons, films étirables et rétractables, sacs de courses, autres emballages rigides ou flexibles). Si d'autres types d'emballages étaient utilisés en substitution, plus de 64 millions de tonnes d'emballages seraient nécessaires et auraient un impact plus important en termes de dépenses énergétiques, consommations d'eau, déchets solides en poids et en volume, acidification, eutrophisation, ... ».

Sur la base d'une ACV, l'étude montre par exemple que le remplacement du PET par de l'aluminium, pour des contenants de soda, entraînerait deux fois plus d'émissions de CO₂ et de déchets et une augmentation de la consommation d'énergie d'environ 50 %.

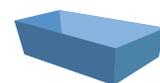
Les emballages plastiques sont de plus en plus légers et permettent de réaliser des économies de matière.



-13 %
pour les flacons
de lessive



-50 %
pour les bouteilles
d'eau



-22 %
pour les pots
de beurre

Source : Citéo

4. Que faire pour réaliser des économies d'énergie ?

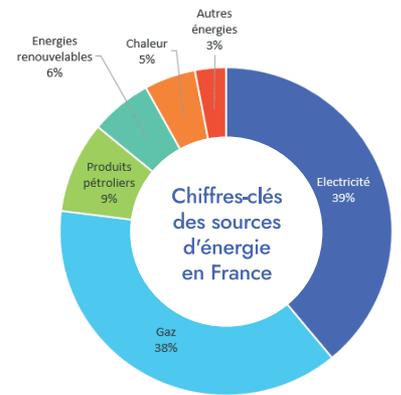
Si l'entreprise n'a pas le temps de réaliser un bilan carbone en bonne et due forme, elle peut entreprendre certaines actions en vue de réduire les émissions de ses activités. En agissant sur les process pour gagner en sobriété énergétique. Vous trouverez ci-dessous des actions d'ordre général, les sources d'économie variant d'un site à l'autre, en fonction de son dimensionnement, de son activité...

Aborder les sujets en réfléchissant aussi à plusieurs...

QUELS LEVIERS DANS UN SITE INDUSTRIEL ?

Sur un site industriel, les énergies consommées se répartissent entre les process, le chauffage, l'éclairage, etc. Il est possible d'agir avec des gestes très simples sur 25 %* de ses consommations énergétiques sur un site. Alors comment faire ? A vous d'identifier et de déterminer vos actions !

* Source : AFNOR



COMMENT RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIES ? A QUEL NIVEAU PEUT-ON AGIR ?

Pistes de réflexion à réadapter selon la réalité de votre entreprise

1 PROCESS / TECHNIQUE



- « Je fixe la pression d'air comprimé au juste besoin »
- « Je règle l'intensité de ma machine en fonction des besoins »
- « Je mets en place une politique d'achats responsables »

2 CONTRÔLE DES PROCESS



- « Je m'assure que les rendements de mon équipement ne dérivent pas, par le suivi de ratios pertinents »
- « Je mesure l'intensité lumineuse, je m'assure que la cellule n'est pas encrassée »

PRODUITS/PROCÉDÉS

- Quelles sont les modifications à apporter au niveau des procédés ou des produits (investissement dans des procédés moins énergivores) ?
 - fabrication de nouveaux produits,
 - arrêt de produits,
 - nouveaux procédés de fabrication
 - Réflexion sur achats et investissements à partir de la consommation d'énergie.
- Sont-elles prises en compte dans les besoins énergétiques, en particulier en ce qui concerne les niveaux de température et de pression ?
- Estimez-vous leur impact sur la température et la ventilation des locaux ?



BÂTIMENT

- Quelles sont les modifications à apporter aux bâtiments ?
 - construction de nouveaux bâtiments,
 - abandon de locaux,
 - changement d'affectation de locaux
 - isolation des locaux.
- Sont-elles prises en compte pour la programmation du chauffage et de l'éclairage ?
- L'impact de ces changements est-il estimé pour définir les nouveaux besoins en chauffage/refroidissement ?
- Les réseaux d'alimentation en fluide (vapeur, air comprimé, eau chaude et froide) sont-ils recalculés et/ou optimisés et sont-ils bien coupés dans les bâtiments inoccupés ?



ÉQUIPEMENTS/MACHINES

- Quelles sont les modifications à apporter aux équipements ?
 - installation de nouveaux équipements ?
 - arrêt de machines ?
 - modification de fonctionnement ?
 - nouveaux réglages ?
- Les prenez-vous en compte pour l'évaluation des besoins énergétiques tant en ce qui concerne la qualité que la quantité ?
- Estimez-vous l'impact de ces modifications sur le chauffage des bâtiments et leur ventilation ?
- Adaptez-vous la production des fluides : niveau de température, de pression, plage d'utilisation, quantité, ... ?



5. Quelles sont les bonnes pratiques de gestion de l'entreprise ?

En résumé, il apparaît qu'il existe des bonnes pratiques de gestion pour « décarboner ».

Chaque entreprise va définir son plan d'actions adapté.

Les exemples de pratiques proposées vont permettre à l'entreprise de réfléchir avec ses différents responsables (RH, RSE, production, informatique, achats, services généraux, communication) pour faire des choix qui « décarboneront ».



Identifier un interlocuteur ou un responsable RSE en charge du sujet



Former ses salariés aux éco-gestes et sensibiliser au recyclage



Faire un bilan carbone et analyser le scope 3



Envisager des alternatives au neuf : réparation, location, occasion...



Développer la mobilité verte des collaborateurs



Privilégier les produits recyclés, éco-responsables



Choisir un fournisseur d'électricité verte



Sélectionner des fournisseurs bas-carbone (produits, process, services)



Faire un bilan sur le numérique



Communiquer sur l'intérêt de la décarbonation et sur les améliorations effectuées et leur résultats

QUELS BONS GESTES POUR VOS COLLABORATEURS ?

Aujourd'hui, les entreprises affichent leurs consignes de sécurité et incitent leurs collaborateurs à les connaître et à les respecter. Il va s'agir désormais pour l'entreprise de soutenir de nouveaux messages, sur les bons gestes à mettre en place pour « décarboner » et réduire sa consommation énergétique.

Chaque entreprise pourra ainsi communiquer sur les actions engagées sur le site avec l'engagement des collaborateurs et sur les résultats obtenus (baisse du nombre d'impressions, déplacements évités du fait du télétravail).

QUELS LEVIERS POUR AGIR AU QUOTIDIEN ?



PRÉSERVER L'EAU



ÉCONOMISER L'ÉNERGIE



OPTIMISER MON USAGE NUMÉRIQUE



RÉDUIRE/ TRIER MES DÉCHETS



ADOPTER DES MODES DE TRANSPORT VERTS



contact@elipso.org

01 46 22 33 66

www.elipso.org



@elipsoemballage



@elipso

elipso

Les entreprises de l'emballage
plastique et souple